

COLLOQUE

mobilité durable,

30
ans

un temps d'avance

GART

Accessibilité, aménagement durable, développement durable

>>> Mercredi 19 mai 2010 <<<

Salon de L'Aveyron

Sous le haut patronage de Jean-Louis Borloo,
ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie,
du Développement durable et de la Mer,
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat



ALSTOM



PROGRAMME

Animateur de la matinée :
Bruno LEPRAT, journaliste.

9h00 Accueil

9h30 Ouverture

- **Roland RIES**, président du GART.
- **Jean-Marie BARBIER**, président de l'APF.

9h40 Qu'est ce que le handicap ?

- **Marc MAUDINET**, directeur du Centre Technique National Etudes et Recherches sur les Handicaps et les inadaptations.

10h00 L'invention de l'accessibilité

- **Muriel LARROUY**, responsable des transports en commun, Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

10h40 Présentation des bonnes pratiques

- **Stéphane GEMMANI**, conseiller municipal délégué à l'accessibilité, à la prévention et à la préconisation sociale de la ville de Grenoble.
- **Bernard RIVALTA**, président du SYTRAL.
- **Xavier ALLARD**, directeur Design&Styling, Alstom Transport.

Grand-Bretagne :

- **Paulette LAPPIN**, et **Lila BENNETT** de Merseytravel. Liverpool.

Débat avec la salle

12h15 Présentation du paysage institutionnel de l'accessibilité

- **Marie PROST-COLETTA**, déléguée ministérielle à l'accessibilité (DMA/MEEDDM)

12h30 Pause déjeuner

14h00 De l'accessibilité au développement durable

Animatrice :

Sophie MASSIEU-GUITOUNE, journaliste.

Contexte : vieillissement de la population, augmentation de l'âge de la retraite, augmentation du coût de l'énergie et des matières premières. Comment modifier nos comportements ? Comment favoriser la croissance verte et maintenir une cohésion sociale ? Peut-on relier l'accessibilité au pilier social du développement durable ?

- **Michèle PAPPALARDO**, commissaire générale au développement durable et déléguée interministérielle au développement durable (MEEDDM).
- **Agnès de FLEURIEU**, présidente de la section Droit, logement et société du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD).
- **David CAUBEL**, chef de projet ville durable et chargé d'études observation urbaine au CERTU, docteur au Laboratoire d'Economie des Transports, Lyon.
- **Patrick LARIBLE**, conseiller municipal à la Rochelle, Conseiller régional à la région Poitou-Charentes.
- **Guy CROST**, président de la commission transport du Sénonais.

Débat avec la salle

15h30 La gouvernance de l'accessibilité

Animateur :

Philippe POTTIÉE SPERRY, rédacteur en chef de la Gazette Santé Social

Comment coordonner les acteurs pour ne pas rompre la chaîne de déplacement entre les différents modes de transport ? Quelle gouvernance pour quel territoire ?

- **Jean-Marie BARBIER**, président de l'APF.
- **Louis NEGRE**, premier vice-président du GART, premier vice-président de Nice Côte d'Azur, sénateur-maire de Cagnes-sur-mer.
- **Jean-Claude GAYSSOT**, vice-président du conseil régional Languedoc Roussillon, ancien ministre des Transports.
- **Fabienne KELLER**, sénatrice du Bas-Rhin.
- **Gilles SAVARY**, vice-président du conseil général de la Gironde, ancien vice-président de la commission Tourisme et Transport du Parlement Européen.

Débat avec la salle

16h45 Synthèse des débats

Patrick GOHET, président du conseil national consultatif des personnes handicapées.

17h00 Clôture

Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat chargé des Transports auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer.

Débats :
sous-titrage et interprétation
en langue des signes réalisés par
TADEO, partenaire de l'évènement.



Pour toute information,
merci de contacter Isabelle Lemaire,
assistante des pôles de compétences.
Tél. : 01 40 41 18 39
isabelle.lemaire@gart.org

THÉMATIQUE

L'intégration des personnes handicapées dans la cité constitue une opportunité pour développer la cohésion sociale, l'égalité des chances et la citoyenneté dans les territoires.

Face à l'évolution démographique de notre population, face au recul de l'âge de départ à la retraite mais aussi face à l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières : relier le thème de l'accessibilité pour tous au pilier social du développement durable revêt toute son importance.

Mettre en place l'accessibilité c'est aussi favoriser la mobilité, la communication et le développement économique.

Dans un contexte de décentralisation, la mise en œuvre d'une politique transversale comme celle de l'accessibilité oblige l'ensemble des acteurs à s'associer, se coordonner et à mutualiser leurs moyens.

Les échanges porteront sur la mutualisation des bonnes pratiques en la matière et l'approfondissement des enjeux de cette thématique sociétale :

- Quels sont les outils et les méthodes à développer pour répondre aux enjeux de l'accessibilité ?
- Quelle gouvernance pour maîtriser la continuité de la chaîne des déplacements ?



La Gazette
Santé Social
LE MOUVEMENT DES CITOYENS ET LA COLLECTIVITÉ DE PROXIMITÉ

